

Présents : 6

Excusés : 5 Nelly ROUSSY, Philippe COULON, Damien TROUILLOT, Michel JEANNOT et Jérôme GARNERET

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Julien HENRIOT

Ordre du jour

Le Maire ouvre la séance à 20 h00 et informe immédiatement l'assemblée de la démission de Jérôme GARNERET.

I Approbation du compte rendu de la séance du 19 Janvier 2018

Le Maire propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 19 Janvier 2018.

Vote : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

II – Présentation des différents comptes administratifs 2017

Le Maire présente dans un premier temps, les comptes administratifs :

- CA Budget EAU – ASSAINISSEMENT
- CA Budget PRINCIPAL

Le Maire ne prend pas part aux votes, se retire et cède la présidence à Pierre HUOT, 1^{er} Adjoint. Celui-ci sollicite les voix des conseillers :

Vote CA « Eau – Assainissement » : Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0

Vote CA « Budget Principal » : Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0

Le Maire remercie les conseillers pour leur confiance et reprend la présidence de séance. Il confirme, chiffres à l'appui, les concordances entre Comptes Administratifs et Comptes de Gestion, produits par Mme la trésorière municipale. Il met aux voix ces documents :

Vote CG « Eau – Assainissement » : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Vote CG « Budget Principal » : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

III – Présentation et votes des différents budgets

Le Maire présente à l'assemblée les propositions budgétaires pour l'exercice 2018.

- Le budget « Eau – Assainissement » présente au CA 2017, un déficit de -149.88 € en section de fonctionnement. Au regard de ce déficit, le président explique que les dépenses sont supérieures aux recettes et que cela perdurera si l'équilibre des 2 sections n'est pas réalisé. Pour cela, le Maire propose d'augmenter de 10 m³/personne le volume de consommation d'eau rejeté au réseau collectif.
- Il propose également de procéder à un abattement pour les foyers comportant 5 personnes en abaissant au nombre de 4 personnes, sachant que cela n'impacte que 4 foyers raccordés et qui plus est au moins un enfant est étudiant.

Après explication, le président soumet aux voix cette mesure

Vote : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Le Maire présente le budget « Eau – Assainissement ». Il précise que l'équilibre budgétaire en section de fonctionnement sera réalisé par le versement d'une subvention de 2 063.52 €, prélevée sur le budget principal de la commune.

Mise aux voix propositions de budget 2018, « Eau – Assainissement »

Vote BP 2018 « Eau – Assainissement » : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

- Le budget « principal » présente au CA 2017 un excédent de 36 328.50 €

Les modalités d'exécution des travaux de remplacement de l'éclairage public sont maintenant arrêtées et il apparait plus clairement que ces travaux vont être réalisés prochainement. Cette opération d'investissement, positionnée en priorité n° 1, n'occultera pas la possibilité de réaliser les travaux d'investissement prévus et positionnés en priorité n° 2, consistants à la sécurisation d'accès à l'entrée nord du village.

Après débat, le Maire sollicite les voix des participants sur les décisions ci-dessous :

Vote des taux communaux : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Vote affectation des résultats : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Vote BP 2018 « Budget Principal » : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Validation travaux sécurisation : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

Validation travaux EP : Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0

VI – Questions diverses

Pour information :

Les travaux de déploiement de la fibre optique (Génie civil et tirage des câbles, en enfouissement ou en aérien) sont en voie de terminaison.

Mme & Mr HENRIOT Julien ont obtenus un avis favorable à leur demande de PC

Mr TROUILLOT Damien a obtenu un avis favorable à sa demande de PC

Mr RETORNAZ Christian a obtenu un avis favorable à sa demande de DP

Dans le même domaine, Mr HENRIOT Adrien, détenteur d'un CU valide en date du 13/11/2017 a pour projet, la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle n°74 en section ZB.

Dépôt du permis prévu prochainement. Délibération de principe sur Toit terrasse ?

Suite à la demande de Melle Anne-Julie VINCENT qui a sollicité les services transport du conseil régional pour bénéficier d'un point d'arrêt sur le hameau de Plenise afin de permettre le ramassage des enfants dont elle a la garde, ainsi que ses propres enfants. Une réponse favorable a été donnée à cette requête sous réserve que le nombre d'enfants à ramasser soit au moins égal ou supérieur à 3. La distance séparant le point d'arrêt précédent est supérieure à 1 Kilomètre et entre donc dans les critères requis en pareille situation.

Mme & Mr RENAUD Stéphane, ont sollicité le Maire, par courrier en date du 22/02/2018, afin d'obtenir l'autorisation d'installer un miroir de sécurité (à la charge du demandeur) face au n° 7 de la rue principale. Ce dispositif permettra de sécuriser la sortie de propriété de ces riverains, reconnue comme dangereuse par rapport aux véhicules pénétrant et arrivant de BLD.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22heures 30.